

Des transports durables pour un monde meilleur

## **ANNEXE 09**

# **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**



## **COORDONNATEUR DE PROJET TdR**

- dirige et anime le projet ;
- proposer des objectifs à court terme et les prochaines étapes ;
- faciliter les réunions hebdomadaires ;
- garantit l'approche participative de l'initiative (espace de discussion, débat...) ;
- assurer un suivi régulier sur une base individuelle avec les agences participantes ;
- promouvoir l'initiative et travailler à l'adhésion de nouvelles agences ;
- de tirer les enseignements de l'expérience et de proposer des pistes de travail et des ajustements ;
- garantit la participation active des agences participantes ;
- facilite les sessions de sensibilisation du personnel des agences participantes (contribution à la gestion du changement) ;
- proposer des solutions, de nouvelles idées, faire des suggestions.

## **POINT FOCAL ToR**

- consacrer du temps et des ressources aux exigences du projet ;
- veiller à ce que les tâches de gestion de base de la flotte soient accomplies (partage des plans de déplacement hebdomadaires, recherche active d'opportunités de déplacements partagés...) ;
- identifie les problèmes internes qui font obstacle au projet et propose des moyens les surmonter ;
- fournit toutes les informations nécessaires à la phase de démarrage (analyse comparative, exigences minimales...) ;
- participe activement aux réunions hebdomadaires ;
- veille à ce que les résultats et les objectifs soient atteints ;
- informe les autres organismes de ses réalisations et de ses difficultés ;
- propose/modifie les pratiques de gestion du parc automobile de ses agences ;
- solliciter le soutien de ses cadres supérieurs lorsque le besoin s'en fait sentir ;
- proposer des solutions, de nouvelles idées, faire des suggestions ;

## **SPONSOR ToR**

- garantit le maintien de l'engagement de l'organisation à l'égard du projet ;
- soutient/encourage le point focal à identifier les difficultés qui ne relèvent pas de son champ d'expertise/responsabilité (implication du directeur du pays, du siège, du département des finances...) ;
- prendre l'initiative, le cas échéant, de faire avancer certains dossiers au niveau institutionnel (organiser des séances de sensibilisation du personnel, demander des réunions avec la direction générale...) ;
- proposer des solutions, de nouvelles idées, faire des suggestions.